

REVUE DE PRESSE

12 avril 2024

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** information
télé
MÉDIAS *Médias* sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

influence

Encore 45 % des écoles sans ventilation

Des données obtenues par *Le Devoir*
soulèvent l'inquiétude d'experts
et de représentants syndicaux

ZACHARIE GOUDREULT
LE DEVOIR

Le nombre d'écoles ventilées mécaniquement stagne au Québec, et les établissements les plus vieux de la province sont surreprésentés parmi ceux où l'aération des lieux dépend entièrement de l'ouverture des fenêtres, été comme hiver.

Un peu plus de 45 % des quelque 2740 écoles primaires et secondaires publiques du Québec sont ventilées naturellement, montrent des données obtenues par *Le Devoir* en vertu de la loi sur l'accès à l'information. Dans ces établissements, il revient aux enseignants de surveiller de près l'évolution de la concentration de CO₂ dans leur classe et d'ouvrir régulièrement les fenêtres et la porte de celle-ci pour en assurer une aération adéquate. C'est le cas notamment à l'école primaire Saint-Anselme, à Montréal, où enseigne Annie-Sara Lemieux McClure.

« L'hiver, je demande aux enfants d'apporter une veste de plus à l'école parce que je dois souvent ouvrir les fenêtres pour assurer la ventilation », ce qui entraîne une baisse de la température dans la classe, explique l'enseignante. « Quand j'ouvre mes fenêtres, il fait très froid », poursuit

M^{me} Lemieux McClure. Elle aimerait bien que son école soit munie d'un système de ventilation mécanique, ce qui viendrait améliorer le confort des élèves et réduire le « poids sur les épaules » des enseignants.

Or, le nombre d'écoles ventilées de façon mécanique stagne au Québec. Au printemps 2022, les résultats d'une demande d'accès à l'information menée par *Le Devoir* indiquaient que 45 % des écoles publiques de la province étaient ventilées uniquement par l'ouverture des fenêtres. Des données extraites en mars par le ministère de l'Éducation montrent que ce pourcentage n'a pas bougé depuis. Les autres écoles de la province disposent d'un système de ventilation mécanique dans soit une partie soit l'ensemble de leurs locaux.

« Le fait que les travaux ne semblent pas avancer, c'est préoccupant », lance la présidente de la Fédération autonome de l'enseignement, Mélanie Hubert, au sujet de l'installation de systèmes de ventilation mécanique dans les écoles de la province.

« C'est une préoccupation [sur laquelle] on souhaite que le ministère mette plus d'énergie. Il faut qu'on sente un sentiment d'urgence », ajoute M^{me} Hubert, qui demande à Québec d'« accélérer » les travaux

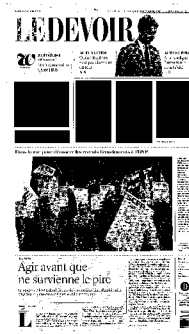
visant à moderniser la ventilation dans les écoles afin d'y assurer « une bonne qualité de l'air ». Le mois dernier, des données publiées par le gouvernement du Québec faisaient d'ailleurs état d'une légère dégradation de la qualité de l'air dans les écoles.

Joint par *Le Devoir*, le ministère de l'Éducation du Québec indique avoir investi 550,9 millions de dollars depuis juillet 2020 afin d'améliorer la qualité de l'air dans les écoles, auxquels s'ajoutent 271,1 millions pour l'année scolaire en cours. « Par ailleurs, si on prend en considération la superficie totale des écoles, on estime que c'est plus de 68 % de celle-ci qui est ventilée mécaniquement », fait valoir le ministère.

Une question de santé publique

Dans le contexte de la pandémie, le gouvernement a d'ailleurs muni l'ensemble des classes de la province de lecteurs de CO₂, en plus d'investir dans l'achat d'échangeurs d'air pour certaines d'entre elles. Or, c'est insuffisant, estime le président de la Centrale des syndicats du Québec, Éric Gingras.

« Ça ne règle pas tout, avoir des détecteurs de CO₂. Il faut être en mesure, quand il y a des hivers plus froids, de faire autre chose qu'ouvrir les fenêtres », souligne M. Gingras. Selon lui, des investissements importants sont nécessaires pour augmenter le nombre d'écoles munies d'un système de ventilation mécanique, le Québec n'étant pas à l'abri d'une nouvelle crise sanitaire qui ramènerait le débat sur la



ventilation des écoles à l'avant-plan.

Une préoccupation que partage la médecin Marie-Michelle Bellon, qui est membre du conseil d'administration de la Société canadienne de la COVID. L'organisme milite notamment pour

une meilleure ventilation des écoles, qui est associée à une réduction de la propagation des virus respiratoires.

« Les élèves infectés manquent beaucoup d'école, et ça a un impact sur leur parcours scolaire », souligne M^{me} Bellon, qui note elle aussi que l'installation de lecteurs de CO₂ ne peut en soi suffire pour améliorer la qualité de l'air des établissements. « La prochaine étape, c'est d'aller plus loin et de proposer des solutions quand on constate que les chiffres [la concentration de CO₂ dans les classes] sont élevés », indique la médecin.

Ainsi, d'ici l'installation d'un système de ventilation mécanique dans les classes problématiques, celles-ci pourraient être munies de purificateurs d'air, propose-t-elle.

Pire dans les plus vieilles écoles

Une analyse du *Devoir* montre d'ailleurs que les écoles qui n'ont pas de ventilation mécanique sont en moyenne plus anciennes que l'ensemble des établissements de la province. Huit des dix plus vieilles écoles du Québec sont sur cette liste. Les nouvelles écoles sont pour leur part généralement munies d'un système de ventilation mécanique.

Or, dans les écoles « vétustes », la ventilation ne représente qu'une « partie des problèmes » auxquels sont aux prises élèves et enseignants, souligne Annie-Sara Lemieux McClure.

« On nous dit de ne pas mettre de punaises sur les murs pour l'amiante, on a des murs qui gondolent, de la moisissure et des souris en abondance. »

Dans ce contexte, le médecin spécialiste en santé et environnement à l'Institut national de santé publique du Québec Stéphane Perron relève l'importance de rénover de fond en comble les écoles vétustes de la province, où la mauvaise ventilation ne représente souvent qu'une cause parmi d'autres des problèmes qui influent sur la qualité de l'air dans ces établissements. Parmi ces problèmes, on compte la présence de plomb dans la peinture et de radon dans l'air, précise-t-il.

« C'est une priorité d'identifier les écoles vétustes et celles qui sont à risque de le devenir et d'intervenir là en premier », souligne l'expert, qui insiste sur le fait que la ventilation mécanique n'est pas, en soi, une panacée. « Je serais très inquiet si on mettait tout le paquet sur la ventilation sans tenir compte de la vétusté des bâtiments. »

C'est une priorité d'identifier les écoles vétustes et celles qui sont à risque de le devenir et d'intervenir là en premier

STÉPHANE PERRON

LEDEVOIR

Québec dénonce la contestation de la loi 21 «avec des fonds publics»

François Carabin

Le ministre de la Justice, Simon Jolin-Barrette, s'interroge sur l'utilisation de fonds publics par la Commission scolaire English-Montréal pour contester en Cour suprême la Loi sur la laïcité de l'État. À Ottawa, qui compte appuyer les groupes opposés à la loi, il lance un avertissement : « Mêlez-vous de vos affaires ».

« On a une loi consensuelle au Québec qui a été validée par trois juges de la Cour d'appel du Québec, et le gouvernement du Québec va la défendre jusqu'au bout », a tonné le ministre, jeudi matin, après avoir appris que la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) porterait en appel le jugement de la Cour d'appel du Québec sur la « loi 21 ».

En mêlée de presse, quelques moments avant la période des questions, l'élu caquiste s'est dit perplexe que la CSEM, un organisme public, poursuive son combat devant les tribunaux. « Il y a toujours un questionnement par rapport à l'utilisation des fonds publics, comme c'est le cas également pour la contestation de la loi 96 [...] sur la langue officielle des communes du Québec », a-t-il lancé.

« La question également, c'est les sources de financement », a-t-il ajouté. Incité à préciser sa pensée à ce sujet, il a indiqué que « le gouvernement fédéral a certains programmes qui financent certains recours ».

Lors de sa contestation de la loi en 2020, la CSEM avait reçu du financement du Programme de contestation judiciaire (PCJ), un programme de l'Université d'Ottawa financé par le fédéral. Elle avait finalement décidé de ne pas utiliser ces fonds.

Interrogé sur les propos du ministre, jeudi, le président de la CSEM, Joe Ortona, a défendu les pratiques de son organisation.

« Il est tout à fait normal dans la démocratie québécoise de se tourner vers les tribunaux pour toute question épineuse qui est d'importance nationale et qui ne fait pas unanimité, et c'est ce que la Commission scolaire

English-Montréal fait », a-t-il souligné. « Nous avons obtenu une victoire écrasante pour invalider la loi 40 [réforme de la gouvernance scolaire], et le gouvernement a décidé d'aller en appel. Ça, aussi, c'est fait avec les fonds publics. »

« Se mêler de ses affaires »

M. Jolin-Barrette déplore que le gouvernement fédéral s'immisce dans le dossier de la loi sur la neutralité religieuse, en promettant par exemple d'appuyer les groupes, comme la CSEM, qui porteront en appel la décision du tribunal de deuxième instance.

« J'invite le gouvernement fédéral à se mêler de ses affaires. C'est un dossier québécois. C'est un dossier qui a été réglé à l'Assemblée nationale du Québec, et le gouvernement de [Justin] Trudeau devrait avoir davantage de respect pour les Québécois et les Québécoises », a-t-il martelé, jeudi.

Le ministre caquiste exhorte le gouvernement fédéral à respecter « les choix de la société québécoise ». « Ce n'est pas le gouvernement fédéral qui va imposer aux Québécois comment vivre en matière de religion », a-t-il lancé.

En février, la Cour d'appel du Québec avait rendu un jugement qui maintenait dans sa quasi-totalité la loi sur la neutralité religieuse. La décision renversait d'ailleurs celle de la Cour supérieure du Québec, qui avait jugé en 2021 que les enseignants des commissions scolaires anglophones n'avaient pas l'obligation de se plier à l'interdiction du port de signes religieux en classe.

La CSEM a officiellement annoncé ses intentions de demander à la Cour suprême du Canada une révision de ce jugement. « La loi 21 va à l'encontre de nos valeurs et de notre mission, et de celles de l'ensemble des Québécois et des Québécoises, exprimées dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne », a signalé M. Ortona, mercredi.

Simon Jolin-Barrette prêt à défendre la loi 21 jusqu'en Cour suprême

Alors que la loi 21 sur la laïcité de l'État pourrait se retrouver devant la Cour suprême, le ministre de la Justice, Simon Jolin-Barrette, compte la défendre «jusqu'au bout» et exhorte le fédéral à se «mêler de ses affaires».

THOMAS LABERGE, LA PRESSE CANADIENNE

«On va toujours défendre la laïcité de l'État parce qu'au Québec, l'État et les religions, c'est distinct. (...) Et on va être très clair: on ne fera jamais de compromis sur le sujet», a lancé le ministre en mêlée de presse à l'Assemblée nationale, jeudi.

Mercredi, la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) a décidé de porter la décision de la Cour d'appel du Québec concernant la loi 21 devant le plus haut tribunal du pays, arguant qu'elle est discriminatoire.

«Notre position initiale reste inchangée, à savoir que la loi 21 va à l'encontre de nos valeurs et de notre mission, et de celles de l'ensemble des Québécois et des Québécoises, exprimées dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne», a déclaré le président de la commission scolaire, Joe Ortona, par voie de communiqué.

En avril 2021, la Cour supérieure avait en grande partie confirmé la validité de cette loi qui interdit le port de signes religieux par les employés de l'État en situation d'autorité, notamment les juges, les policiers et les enseignants. Elle avait toutefois soustrait les commissions scolaires anglophones à cette interdiction.

Le gouvernement caquiste avait alors décidé de porter la décision en appel, arguant que les lois du Québec doivent s'appliquer partout de la même manière.

En février dernier, le jugement de la Cour d'appel avait contredit celui de la Cour supérieure en affirmant que la loi ne viole pas les droits linguistiques des commissions scolaires anglophones. Il a aussi validé l'utilisation préventive de la disposition de dérogation.

Le gouvernement fédéral a déjà indiqué qu'il participerait à une éventuelle contestation judiciaire de la loi 21 devant la Cour suprême.

«J'invite le gouvernement fédéral à se mêler de ses affaires. C'est un dossier québécois. C'est un dossier qui a été réglé à l'Assemblée nationale du Québec», a affirmé le ministre Jolin-Barrette.

«Le gouvernement de M. Trudeau devrait avoir davantage de respect pour les Québécois et pour l'Assemblée nationale du Québec, que ce soit dans le dossier de la laïcité ou que ce soit en matière d'immigration», a-t-il ajouté.

Le Parti libéral et Québec solidaire ont affirmé que la commission scolaire avait le droit de porter la décision en appel.

«La vraie question est que fera le gouvernement fédéral. Est-ce qu'ils vont encore utiliser l'argent de nos impôts pour se battre contre une loi qui a été adoptée par l'Assemblée nationale du Québec?», a pour sa part demandé le député péquiste Pascal Paradis.



LOI SUR LA LAÏCITÉ DE L'ÉTAT

ENGLISH-MONTRÉAL VA À LA COUR SUPRÊME, QUÉBEC CHARGE OTTAWA

TOMMY CHOUINARD, LA PRESSE

QUÉBEC — Québec « va défendre jusqu'au bout » la Loi sur la laïcité de l'État que la commission scolaire English-Montréal (CSEM) porte devant la Cour suprême. Il demande à Ottawa de « se mêler de ses affaires », alors que Justin Trudeau a l'intention d'intervenir si le plus haut tribunal du pays accepte d'entendre la cause.

Sans surprise, mercredi soir, English-Montréal a décidé de porter devant la Cour suprême la décision de la Cour d'appel rendue en février et confirmant la validité de la loi 21.

Adoptée en 2019, cette loi interdit le port de signes religieux chez les enseignants et des agents de l'État en position d'autorité (policiers, juges, procureurs de la Couronne, par exemple). L'Assemblée nationale étudie ces jours-ci un projet de loi qui vise à reconduire pour cinq années de plus la disposition de dérogation aux chartes des droits blindant la loi 21 contre les poursuites.

« Nous maintenons notre position initiale selon laquelle le projet de loi 21 entre en conflit avec nos valeurs et notre mission et avec celles de tous les Québécois telles qu'exprimées dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne », a affirmé le président de la CSEM, Joe Ortona.

L'interdiction du port de signes religieux « empêche la CSEM d'embaucher des enseignants, y compris des professeurs de français, dans un contexte de pénurie d'enseignants. Plus important encore, cela envoie un message d'intolérance et d'exclusion à nos étudiants et à leurs familles ».

« LOI FONDAMENTALE »

Le ministre de la Justice, Simon Jolin-Barrette, a répliqué lors d'une mêlée de presse au parlement jeudi. La loi 21 est une « loi fondamentale », et « on va toujours défendre la laïcité de l'État. Au Québec, l'État et les religions, c'est distinct », a-t-il dit.

Il a déploré que la CSEM ait dépensé jusqu'ici plus d'un million de dollars pour contester la loi 21. « Il y a des

questionnements à se poser lorsqu'on utilise des fonds publics des Québécois pour des lois qui sont valablement adoptées à l'Assemblée nationale », a-t-il soutenu.

Il se questionne aussi sur les « sources de financement », rappelant que « le gouvernement fédéral a certains programmes qui financent certains recours ». Une demande d'English-Montréal pour obtenir des fonds du Programme de contestation judiciaire (PCJ) a été acceptée en 2020, mais la commission scolaire a signalé alors qu'elle ne toucherait pas aux 125 000 \$ de fonds fédéraux.

La CSEM maintient qu'elle ne touche aucun fonds fédéral. Elle dit puiser dans son « gros surplus » pour financer son recours.

Après la décision de la Cour d'appel à la fin février, le premier ministre Justin Trudeau a confirmé que le gouvernement fédéral interviendra si la Cour suprême entend la cause. « Si et quand l'enjeu [se retrouvera] à la Cour suprême, nous allons intervenir en tant que gouvernement fédéral pour protéger et soutenir la Charte des droits et libertés canadienne », disait-il. Il en a notamment contre l'utilisation préventive de la disposition de dérogation.

Le gouvernement Legault lui demande de renoncer à son intention. « J'invite le gouvernement fédéral à se mêler de ses affaires. C'est un dossier québécois. C'est un dossier qui a été réglé à l'Assemblée nationale du Québec », a plaidé Simon Jolin-Barrette, accusant Justin Trudeau de manquer de « respect » envers les Québécois et l'Assemblée nationale.



CHRONIQUES

Écrans : là où Québec peut agir

PATRICK LAGACÉ

La Presse

Depuis quelque temps, la conversation collective sur l'impact des écrans et des réseaux sociaux sur les cerveaux en développement des jeunes s'est animée. Pas juste au Québec. La publication d'un livre aux États-Unis soulève débats et réflexions¹.

Plus tôt cette semaine, le ministre responsable des Services sociaux, Lionel Carmant, a laissé flotter l'idée de, peut-être, légiférer sur le temps d'écran des enfants. Il n'a donné aucun détail.

Quelques jours plus tard, son patron a nuancé l'idée du ministre : il n'a pas voulu s'avancer sur un projet de loi². François Legault a rappelé que les parents avaient aussi un rôle à jouer dans l'utilisation des écrans par leurs enfants.

Le premier ministre a tout à fait raison. Les parents ont un rôle à jouer.

Mais l'angle mort de son observation, à mon avis, est le suivant : pour les jeunes, le temps passé devant les écrans, l'impact de ce qu'on trouve dans les écrans sur le développement des neurones, des habiletés sociales et de la personnalité sont un problème collectif.

Et comme pour tous les problèmes collectifs, la solution n'est pas individuelle.

Maintenant, je ne vais pas cracher dans la soupe. Je suis content de voir que l'idée de réfléchir – et d'agir – à propos de l'impact des écrans sur le cerveau des jeunes fait son chemin à Québec. Je suis content que Paul St-Pierre Plamondon porte ce dossier. Je suis content que le PM y réagisse.

Je ne sais pas quelle voie législative pourrait être utile pour limiter le temps d'écran des jeunes dans la sphère privée. Des États américains ont imposé des limites d'âge strictes pour accéder aux réseaux sociaux, encore faut-il voir si ces lois passent le test du réel.

Il y a un aspect que le gouvernement du Québec contrôle en revanche totalement, quand il est question du numérique : l'école.

On sait que le gouvernement a interdit l'utilisation du cellulaire en classe. C'est une bonne chose, quoique mes échos du terrain laissent entendre que beaucoup de profs sont épuisés de se battre avec les élèves qui contestent ce règlement.

L'autre aspect contrôlé totalement par l'État, c'est l'utilisation des outils numériques dans les classes. Je parle de la prise de notes sur écran, je parle de la vénération des ordinateurs et des tablettes, de tableaux numériques, etc.

L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a analysé les données, compilant des études sur le lien entre le numérique et l'apprentissage chez les 12 à 25 ans, et le constat de l'INSPQ est inquiétant : le numérique en classe nuit à plusieurs sphères d'apprentissage.

La D^{re} Mélissa Généreux parlait récemment dans le cadre de cette chronique³ de cette synthèse de l'INSPQ qui donne à penser qu'on a fait entrer les outils numériques dans les écoles, au nom du progrès, sans se poser une question de base... *Est-ce bon pour l'apprentissage ?*

Je cite un bout de la synthèse de l'INSPQ⁴ :

« [L]es résultats appellent à être vigilant avant de substituer le support numérique au papier et crayon pour lire et prendre des notes en classe. Alors que le support numérique ne semble apporter aucune valeur ajoutée à l'apprentissage, il risque même de nuire à la compréhension de texte. En recensant des études comparant le support numérique au papier et crayon, les méta-analyses indiquent deux principaux résultats. D'une part, la compréhension est significativement plus faible lorsque le texte se présente sous forme numérique plutôt que sur papier. D'autre part, aucun effet positif de la prise de notes numériques sur l'apprentissage ne ressort des

études (notes scolaires et score à un questionnaire de mémorisation et de compréhension). »

Extrait de la conclusion :

« [Les] données scientifiques récentes suggèrent que les appareils numériques en classe, utilisés à des fins personnelles ou pédagogiques, au mieux n'apportent aucun bénéfice à l'apprentissage, et au pire entraînent un effet négatif sur la cognition des jeunes. [...] En ce sens, considérant les risques sur la cognition, il appert important de planifier l'intégration des appareils numériques individuels en classe en s'interrogeant sur la valeur ajoutée qu'elle apporte à l'apprentissage. »

Le ministre Carmant jongle vaguement avec l'idée de légiférer, le PM fait un rappel aux parents. Fort bien, qu'on parle de l'impact des écrans sur les enfants est nécessaire, d'autant que le phénomène – et le chapelet de problèmes qui y est attaché – est multifactoriel.

Mais sur le temps d'écran en contexte scolaire, le constat de l'INSPQ est clair : les écrans, à l'école, ce n'est pas si essentiel à l'apprentissage, c'est même souvent nuisible.

Là-dessus, l'État peut agir sans légiférer.



Guy Rocher

Un siècle d'engagement et de conviction

HÉLÈNE DAVID

Collaboration spéciale

Guy Rocher aura 100 ans le 20 avril prochain. À l'approche de cet important anniversaire, j'ai eu le privilège d'échanger avec lui sur plusieurs sujets auxquels il réfléchit depuis des décennies, particulièrement l'éducation et la langue française. Malgré son âge honorable, l'illustre sociologue continue non seulement de scruter les enjeux qui façonnent (et façonneront) le Québec, mais il s'implique encore, n'hésitant pas à écrire, à témoigner et à débattre.

Guy Rocher est professeur émérite de l'Université de Montréal. Il a été un acteur important de changements majeurs au Québec, d'abord comme membre de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, mieux connue sous le nom de commission Parent (1961-1966), puis grâce à son rôle central lors de la rédaction, en 1977, de la politique linguistique du Québec qui deviendra la loi 101, aux côtés de son confrère Fernand Dumont et sous la responsabilité du ministre Camille Laurin.

Guy Rocher le précise d'emblée : malgré l'importance de ces mandats gouvernementaux, ce sont les activités de transmission, d'enseignement et d'écriture qu'il a toujours privilégiées et placées au centre de sa carrière.

La bataille d'une vie

Les positions de Guy Rocher sur la gratuité et l'égalité des chances en éducation, du primaire jusqu'à l'université, sont inébranlables. Il dénonce depuis longtemps ce qu'il est convenu d'appeler l'école à trois vitesses. L'éducation, c'est la bataille de sa vie.

Si j'avais 40 ans, je travaillerais prioritairement pour revenir à l'égalité des chances dans notre système d'éducation qui est inégalitaire en ce moment. C'est une injustice et je trouve cela intolérable.

Guy Rocher

« Ça serait ma bataille. Il faudrait régler le financement des écoles privées, surtout au niveau secondaire. Il faudrait un système d'éducation public, de la maternelle à l'université », dit-il.

Cette discussion, ajoute-t-il, mériterait d'être au cœur des réflexions gouvernementales actuelles en éducation.

Guy Rocher a aussi participé à la création du réseau des cégeps et de celui de l'Université du Québec, toujours dans le but de démocratiser l'accès à l'éducation et à l'enseignement supérieur. Ces établissements ont permis à plusieurs régions de faire un pas de géant dans le développement scientifique, social, économique et culturel de leur territoire, estime-t-il.

Le sociologue souscrit par ailleurs à l'idée d'une nouvelle « commission Parent » actualisée aux enjeux actuels et futurs : « Une commission donne l'occasion à l'ensemble de la société, à l'ensemble du système scolaire, d'entreprendre une réflexion globale. Il me semble qu'après l'évolution que nous avons connue jusqu'à présent, ce serait le moment de repenser notre système d'éducation. Les aspects du financement, des transitions d'un niveau à l'autre, de la formation des enseignants, de la diplomation, des nouvelles clientèles, tout cela dans une perspective sur plusieurs années. »

À la défense du français

En 1976, Guy Rocher avait accepté de s'absenter de ses fonctions universitaires pour contribuer à la conception et à la rédaction de la politique linguistique du Québec. Près d'un demi-siècle plus tard, en 2018, j'étais présente en commission parlementaire quand il est venu exprimer, sans notes et très clairement, son souhait de voir appliquer la loi 101 au collégial.

Pendant notre entretien, il m'explique davantage sa réflexion : « Le cégep est une institution d'État, comme le réseau primaire et secondaire. La fréquentation y est

gratuite. Donc, la loi 101 devrait y être étendue avec le même raisonnement que nous avons appliqué au primaire et au secondaire. C'est la responsabilité de l'État de s'assurer que les établissements d'enseignement qu'il finance correspondent à la politique culturelle et à la politique linguistique du Québec. Je ne suis pas contre l'attrait de l'anglais, mais je ne veux pas que les établissements comme le cégep le favorisent et l'amplifient. »

Pour lui, la loi 101, c'est une manière de dire : « Écoutez, vous apprendrez l'anglais autrement que par la fréquentation des collèges anglais. Il y a l'aspect de la langue, mais aussi de la culture française à laquelle les jeunes Québécois et ceux issus de l'immigration doivent être exposés, à un âge où c'est important pour eux. Ce qui nous manque actuellement, c'est une perspective culturelle de la langue française. »

Le parcours de Guy Rocher est celui d'un universitaire engagé, qui a mis sa carrière en veilleuse à plusieurs reprises pour se consacrer à la réalisation de mandats qu'il jugeait déterminants pour l'avenir du Québec.

Il est très apprécié par un gouvernement – je le sais d'expérience comme ancienne haute fonctionnaire et ex-élue – de pouvoir compter sur la présence d'experts qui acceptent de se détourner pendant un certain temps de

leur travail universitaire pour se dévouer à une cause à laquelle ils croient.

« Ce dont je suis le plus satisfait dans ma vie, m'explique-t-il, c'est de ma carrière universitaire. Je ne me sens pas comme si j'avais 100 ans ! Je suis surpris que ça m'arrive. Je n'avais pas prévu ça quand j'étais jeune ! »

Et il conclut : « Mais avoir 100 ans ne m'empêche pas de me préoccuper du présent et de l'avenir du Québec et de la société autour de moi ! »

Affable, serein et très alerte, Guy Rocher nous apprend à bien vieillir et habiter notre vie, par passion et conviction. Il donne aussi l'exemple en acceptant le débat, en y participant, en sachant que ses idées ne font pas nécessairement l'unanimité.

Je ressens beaucoup de gratitude envers lui pour tout ce qu'il a fait pour le Québec d'hier et de demain. Je ne suis pas la seule à vouloir lui exprimer cette reconnaissance. Le 18 avril, l'Université du Québec et la Fédération des cégeps uniront d'ailleurs leurs voix en organisant un événement pour rendre hommage à cet homme exceptionnel¹.

Guy Rocher est un très grand citoyen. Son apport au développement du Québec et des Québécois est considérable. On ne le reconnaîtra jamais assez.

Absolution pour le père qui a défendu son fils

AGENCE QMI | Deux mois après un geste de colère pour venger ses fils victimes d'intimidation à l'école Pierre-de-Lestage, le père de famille de Berthierville a mis un terme aux procédures judiciaires en plaidant coupable hier au palais de justice de Joliette. L'homme de 42 ans écope d'une absolution conditionnelle assortie d'une probation de deux ans aux conditions de garder la paix et une interdiction d'entrer en contact directement ou indirectement avec les deux plaignants et leur famille immédiate. Il évite donc un casier judiciaire grâce à une suggestion commune retenue par le juge au dossier.



La Capitale

Une juge nommée... Sœur Angèle!

Par Juliette Nadeau-Besse, Le Soleil

«Je fais un dessert à base de fromage de chèvre», annonce une élève à Sœur Angèle alors que celle-ci visite les cuisines. «Parfait!» répond la célèbre cheffe de 85 ans, enthousiaste devant la passion des plus jeunes.

Avec la fondation à son nom, Sœur Angèle se déplace dans les écoles de cuisine du Québec pour leur proposer un concours de cuisine.

La formule est éprouvée : deux heures, huit ingrédients, un plat de 75 grammes en six exemplaires, les produits du Québec en valeur et Sœur Angèle comme juge.

Jeudi, douze élèves de l'École hôtelière Fierbourg ont tenté leur chance pour impressionner la célèbre cheffe en mettant leurs apprentissages à l'essai. Les participants avaient le mandat de mettre en valeur les fromages d'ici.

Saucisse porc et feta, dessert au fromage de chèvre et bleuet, salade au mozarella mariné : la cohorte a redoublé de créativité pour en mettre plein la vue aux cinq juges.

Katia Giguère a choisi de cuisiner une salade «estivale» mettant en vedette une purée aux petits fruits, dans laquelle le mozarella a mariné pendant environ une heure, ainsi que des fruits frais et des noix grillées.

«Le plus stressant, c'était de présenter le plat devant les juges», explique l'apprentie au *Soleil*, juste après avoir complété l'épreuve.

À 46 ans, Katia a choisi de suivre son intérêt pour la cuisine jusque sur les bancs d'école. Elle a pris goût à

cet univers en travaillant au service alimentaire du CHU de Québec. «Je suis la preuve qu'il n'y a pas d'âge pour apprendre», lance en souriant la future cuisinière.

La passion de Sœur Angèle

«La cuisine, c'est comme un bon mariage. Ça met tout le monde de bonne humeur», lance la passionnée de cuisine.

Elle déplore un certain déclin de la valorisation des métiers en cuisine depuis quelques années. C'est pourquoi sa fondation se déplace dans les écoles afin de stimuler la passion des apprentis cuisiniers.

La bavarde juge encourage les passionnés de cuisine à aller chercher un diplôme, ne serait-ce que pour «ne rendre personne malade», dit-elle avec humour. «C'est important d'aller chercher les bases».

Au terme de la dégustation, Mathis Normandeau, Stella-Rose Lacasse et Marina Bourbonnière Mendoza ont gravi les marches du podium. Lorianne Drolet s'est également mérité le coup de cœur des juges.

«Dans ma tête, les douze sont tous gagnants», assure Sœur Angèle. «Ils ont seulement des visions différentes, et c'est très important.»



Des enfants se brossent les dents à l'école... malgré les réticences d'enseignantes

GABRIEL POIRIER

De plus en plus d'enseignantes de l'Abitibi-Témiscamingue encouragent les enfants de 4 et 5 ans à se brosser les dents en classe. Cette initiative, à laquelle les écoles peuvent participer de manière volontaire, se heurte toutefois aux réserves de certaines enseignantes en raison de la surcharge de travail et de la pénurie de main-d'œuvre.

Pour Léopoldine Gagnon, qui supervise le programme de brossage de dents dans les écoles d'Amos et des environs, les données parlent d'elles-mêmes : au Québec, un enfant sur deux souffre de caries.

C'est énorme! lance cette hygiéniste dentaire. La première cause d'enfants qui vont en anesthésie générale à l'hôpital, c'est la carie dentaire. Beaucoup d'enfants ont trop de caries. Ça ne peut pas se faire en clinique dentaire.

Au Centre de services scolaire Harricana (CSSH), environ la moitié des écoles primaires adhèrent au Programme québécois de brossage supervisé des dents avec un dentifrice fluoré. Une école primaire du CSS du Lac-Témiscamingue est également à l'essai, tandis que le CSS de l'Or-et-des-Bois concocte un plan d'action pour la rentrée 2024.

Le programme sera toutefois suggéré dans les prochaines semaines aux élèves du préscolaire qui fréquentent les services de garde du CSS de l'Or-et-des-Bois.

C'est une question de prévention et de sensibilisation aux bonnes pratiques d'hygiène de vie, affirme Anik Saumure, directrice remplaçante aux services éducatifs et complémentaires du CSS Harricana. La santé, c'est important pour le bien-être des enfants. On y croit, mais on connaît aussi la réalité de nos écoles. On déploie le programme progressivement.

Jongler entre retards et santé

Même si ce programme est décrit comme étant clés en main, les intervenantes à Amos n'insistent pas moins sur l'importance de l'adopter de façon graduelle. Plusieurs syndicats étaient d'ailleurs montés au front en 2022 pour décrier cette initiative à l'échelle du Québec.

Nous avons beaucoup de mouvements de personnel et une pénurie de personnel, souligne Mme Saumure. On sait que les tout-petits commencent l'école avec de grands retards. Ce ne sont pas tous les enseignants et tous les éducateurs qui sont prêts à ajouter ce programme dans leurs tâches pour l'instant.

C'est vrai que c'est une tâche supplémentaire et que plusieurs le voient comme ça. C'est pour cette raison qu'on préfère dire que c'est volontaire et qu'on mise sur la sensibilisation. On continue également de sensibiliser les familles.

- Anik Saumure, directrice remplaçante aux services éducatifs et complémentaires du CSS Harricana

Léopoldine Gagnon reconnaît qu'elle doit composer avec les réticences de plusieurs enseignantes dans le contexte de son travail.

Quand l'enseignante est prête à adhérer au programme, ça se passe vraiment bien. Les enfants adorent faire le brossage de dents et ils prennent rapidement l'habitude. La difficulté, c'est d'encourager l'enseignante à commencer, indique-t-elle.

Tout-inclus

Mme Gagnon attribue les difficultés d'adhésion à la médiatisation du programme et à la façon dont plusieurs le perçoivent.

Au début, on entendait des enseignantes dire : "Ce n'est pas vrai que je vais brosser les dents de mes élèves." Mais ce n'est pas ça, le programme. Il faut leur donner du temps en classe pour le faire. L'enseignante fournit le dentifrice et doit donner la bonne quantité aux enfants, précise l'hygiéniste dentaire.

Les brosses à dents, les tubes de dentifrice et les supports à brosses à dents sont fournis par les hygiénistes qui, comme Léopoldine Gagnon, travaillent

pour le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSS-AT). On forme aussi les enseignantes et les éducatrices pour leur montrer comment faire, complète Mme Gagnon.

Le programme de brossage supervisé a été créé par le ministère de la Santé et des Services sociaux en 2017, mais son lancement a été retardé par la pandémie. Les

garderies et les centres de la petite enfance subventionnés peuvent aussi adhérer au programme.

Le Syndicat de l'enseignement de la Jamésie et de l'Abitibi-Témiscamingue a décliné notre demande d'entrevue.

ICI  RADIO-CANADA

Des jeunes du secondaire de la Mauricie testent des métiers

RADIO-CANADA

Près de 3000 jeunes ont la chance de découvrir des centaines de professions différentes cette semaine lors du Rendez-vous de la formation et des professionnels en Mauricie, organisé par la Table régionale de l'éducation de la Mauricie (TREM).

L'événement permet aux élèves de 3e et 4e secondaire de la Mauricie de découvrir quels métiers existent ainsi que les formations académiques qui y mènent.

Les élèves ont pu participer à des ateliers de dentisterie, de cuisine, de construction, de photographie, de soudure et de bien d'autres métiers aussi.

Je suis un peu perdue, je ne sais pas quoi choisir. Tout le monde nous dit que ce n'est pas grave, qu'on peut changer [de profession], mais ça reste un stress. [...] Je pense qu'il faut déstresser, prendre les ressources, essayer des choses, ça va vraiment nous aider, affirme l'élève de l'École secondaire des Pionniers à Trois-Rivières, Juliette Savary.

De venir le tester [les programmes], de venir en jaser aussi avec des professionnels, ça peut les aiguiller [dans leur choix], puis des fois, ça peut juste rediriger leur choix

de carrière complètement ailleurs que ce qu'ils prévoyaient, donc quand ils arrivent en secondaire 5, ils savent un peu plus où s'en aller, constate la directrice générale du TREM, Mélanie Chandonnet.

Le but du salon est aussi de présenter aux jeunes les possibilités de carrières dans la région, pour qu'ils y restent, ajoute Mélanie Chandonnet. On essaie de s'assurer aussi que pour les programmes de formation qu'on présente, il y a des perspectives d'avenir dans la région, donc que les jeunes puissent venir étudier dans la région, mais aussi travailler par la suite dans la région, explique-t-elle.

L'événement se poursuit ce jeudi à Espace Shawinigan.

D'après le reportage d'Eugénie Larente-Richer

ICI  RADIO-CANADA

Retour en classe lundi à l'école des Bois-et-Marées

ISABELLE DAMPHOUSSE

Les élèves de l'école des Bois-et-Marées vont demeurer en congé vendredi. Le Centre de services scolaire des Phares a fait savoir par communiqué que l'école reprendra ses activités le lundi 15 avril.

Il en va de même pour le service de garde, qui demeure fermé.

Il sera toutefois possible pour les parents qui souhaitent récupérer du matériel dans le casier de leur enfant de le faire vendredi de 15 h à 16 h à l'entrée principale de l'école.

Le Centre de services scolaire a été contraint de prendre la décision de repousser le retour en classe à lundi en raison de l'ampleur des travaux de nettoyage nécessaires pour éliminer la poudre jaune qui s'est répandue dans cette école mardi dernier.

Cette poudre aurait été déversée par un élève qui aurait vidé des extincteurs d'incendie dans l'école.

Une firme spécialisée en nettoyage s'assure de la sécurité des lieux pour le retour des élèves et du personnel.

Lundi, tout sera en place pour assurer la sécurité des élèves et du personnel.

- Zoé Ross, coordonnatrice aux communications, Direction générale, Centre de services scolaire des Phares

Hier, le CSS a informé les parents que la poudre jaune répandue dans l'école n'était pas toxique, mais il a invité les parents d'élèves qui présentent des symptômes liés à l'inhalation de la poudre à communiquer avec Info-Santé ou avec leur médecin.

La porte-parole du CSS, Zoé Ross, a aussi précisé que des ressources seront offertes à cette école pour aider les élèves qui auraient des besoins spécifiques à la suite de cet événement. Soyez assurés que l'équipe-école veillera à ce que votre enfant reçoive le soutien approprié, écrit-elle dans son communiqué.

ICI  RADIO-CANADA

Quel est le protocole en cas de confinement barricadé dans les écoles?

MARGUERITE MORIN

Près de 1600 écoles publiques et privées en province sont prêtes à réagir lorsqu'une situation exige un confinement barricadé, grâce au Plan de réponse pour des établissements sécuritaires (PRES), qui a été initié par la Sûreté du Québec (SQ) en collaboration avec les milieux scolaires.

La SQ indique que le PRES permet au corps policier de soutenir les milieux scolaires et de mieux gérer les risques en cas de situation dangereuse ou menaçante.

L'élaboration d'un tel plan découle de la recommandation émise par le coroner Jacques Ramsay, en 2008, alors qu'il s'était penché sur le décès d'Anastasia de Sousa, décédée deux ans plus tôt dans la fusillade survenue au collège Dawson.

C'est ce protocole qui a été déployé à l'école secondaire de Matane, qui a mené à un confinement qui a duré plusieurs heures mardi.

[Le confinement barricadé] permet de ralentir la progression de la menace, ça permet également de libérer les lieux pour une identification plus rapide de la menace, ce qui accélère aussi l'opération policière, explique le porte-parole de la Sûreté du Québec, Frédéric Deshaies.

Pour assurer le bon fonctionnement de ce genre de protocole, la SQ invite les écoles à le répéter, puisque les pratiques de confinement préventif relèvent des établissements scolaires.

L'exercice de confinement barricadé favorise le conditionnement chez les enseignants, mais aussi chez les étudiants lors d'une situation d'urgence et puis ça pourrait sauver des vies, mentionne M. Deshaies.

Il ne s'agit pas de simuler des émotions, mais bien de pratiquer des réactions.

- Frédéric Deshaies, porte-parole de la Sûreté du Québec

Frédéric Deshaies précise également que les exercices se font sans présence policière, sans coup de feu et sans jeu de rôle et que ces exercices durent généralement quelques minutes.

Selon les données de la Sûreté du Québec, 72 % des 1600 établissements scolaires ont fait au moins un exercice de confinement barricadé avec le personnel et 11 % en ont fait un avec leurs élèves, depuis l'implantation du PRES.

M. Deshaies indique également que la Sûreté du Québec réévalue constamment leurs pratiques et outils.

ICI  RADIO-CANADA

Formation accélérée : 400 inscriptions pour une classe de 20 places

MICHÈLE BOUCHARD

Le Centre de formation professionnelle et générale de Sept-Îles (CFPSI) veut promouvoir ses programmes courants plutôt que la formation accélérée.

Pour combler le manque de travailleurs en construction, Québec a mis en place cinq programmes de formation accélérée et rémunérée visant à regarnir certains métiers où la main-d'œuvre est particulièrement déficitaire.

Le directeur du CFPSI, Louis Ferland, constate la popularité de ces programmes d'attestation d'études professionnelle (AEP) qui ne durent que quelques semaines.

Le nombre de demandes d'inscription à l'AEP en conduite d'engins de chantier, cet hiver, en est un exemple probant : 400 noms pour seulement 20 places disponibles.

La majorité des demandes provenaient de l'extérieur de la région. On va voir en juin si ces personnes restent sur la Côte-Nord, dit Louis Ferland, qui s'assure que les Nord-Côtiers aient aussi accès à la formation.

L'enseignant Dominic Lipari en a été témoin dans un de ses cours, dont les élèves venaient majoritairement de l'extérieur. C'est une réalité régionale. [...] Et ces gens de l'extérieur, l'objectif, c'est de les garder après leur formation, ajoute-t-il.

Redorer l'image du diplôme

Préoccupés par cette tendance, les acteurs du CFPSI valorisent les programmes courants en accueillant le public à l'occasion d'une journée portes ouvertes.

On veut valoriser la formation et faire connaître nos programmes à tous les jeunes du primaire et du secondaire. La formation professionnelle a sa raison d'être dans la société. Ce n'est pas seulement pour ceux qui ont des difficultés scolaires, mentionne le directeur.

Pendant la journée portes ouvertes de jeudi, où 500 visiteurs sont attendus, les enseignants souhaitent faire passer le message que la formation courante est tout aussi intéressante.

Le cours accéléré, c'est bien, mais ce n'est pas une formation complète, il ne faut pas l'oublier, précise l'enseignant de soudage-montage Mathieu Rivard.

C'est une bonne avenue pour ceux qui ont déjà de l'expérience, mais non pour un jeune qui n'a jamais tenu de perceuse ou de marteau, continue Dominic Lipari. Le manque d'expérience pourrait se répercuter dans le secteur de la construction et causer des accidents de travail.

Les enseignants qui accueillent les visiteurs au CFPSI espèrent les motiver à poursuivre leur formation dans l'une de leurs classes.

C'est pour tout le monde. Si tu aimes l'électricité, la soudure, ta place est ici, soutient Dominic Lipari.

D'après les informations de Charles-Étienne Drouin

Actualités locales

«Notre planète a besoin de nous»

Par Jérôme Savary, La Voix de l'Est

L'appel granbyen à célébrer la Terre la semaine prochaine, dans le cadre du fameux Jour qui lui est consacré, est lancé.

«L'éducation est un maillon incontournable si l'on veut entraîner un changement social et améliorer la santé de la planète», dit Bernard Valiquette, membre de la Fondation SÉTHY, un organisme membre du comité organisateur de l'événement.

«La planète a besoin de nous», a-t-il rappelé, en ces temps parfois moroses.

C'est d'ailleurs auprès des élèves d'une quinzaine d'écoles de Granby, l'après-midi du vendredi 19 avril, que débiteront les célébrations du Jour de la Terre, alors que des représentants d'organismes en environnement iront à la rencontre des élèves.

Ce sera l'occasion de «saluer les initiatives vertes des différentes écoles», précise M. Valiquette.

Grande marche le dimanche 21 avril, à 10 h

Les activités entourant cette journée de sensibilisation à l'environnement qui nous entoure se poursuivent le dimanche suivant, par une marche d'une cinquantaine de minutes dont les points de départ et d'arrivée seront la Place du marché, au 160, rue Principale.

Les citoyens de Granby et de la région sont invités à y participer en grand nombre ; pourquoi pas venir déguisés?

Le transport collectif sera gratuit le 21 avril.

Film et réflexion philosophique au Cégep

Le documentaire *Prêts pour la décroissance?* sera projeté gratuitement le lendemain, soit le lundi 22 à 19 h, à l'auditorium du Cégep de Granby

Ce film de 50 minutes met en scène une jeune femme qui se demande si le concept de décroissance peut aider à lutter contre les changements climatiques.

La projection sera suivie d'une discussion animée par des professeurs de philosophie.

À pied pour aller à l'école

La semaine du 15 au 22 avril, les élèves de l'école Sainte-Famille seront invités à venir à pied à l'école, afin de lutter contre le réchauffement climatique.

Il y a deux semaines, ces mêmes élèves avaient pour objectif de limiter leurs déchets, ceux-ci devant se limiter à un pot Mason par classe et par semaine. Bref, les défis environnementaux s'enchaînent là-bas.

L'annonce de l'événement a d'ailleurs été faite en compagnie de 14 «capitaines verts» de cette école Sainte-Famille, en compagnie de l'enseignante Chantale Beauchemin.

«Je suis contente de voir que toute la communauté est réunie pour cette annonce», de dire Julie Bourdon, mairesse de Granby.

Une dizaine d'organismes œuvrant en environnement sont au cœur des activités prévues.

LE 11 MAI, LA COLLECTE DE DÉCHETS UNI-VERT DANS 10 SECTEURS DE LA VILLE

La collecte de déchets à l'échelle de la ville — Unis-Vert — a profité de l'annonce du Jour de la Terre pour lancer un appel à tous, le samedi 11 mai, de 9 h 30 à 11 h.

Trois nouveaux secteurs de collecte ont été ajoutés cette année.

Les citoyennes et les citoyens qui souhaitent participer à la collecte doivent s'inscrire ici dans le secteur de leur choix.

Les gens inscrits devront se rendre directement à leur secteur pour 9 h 30. Un responsable les attendra sur place pour encadrer la collecte de façon sécuritaire.

Un tirage de prix de participation sera effectué parmi celles et ceux qui auront contribué à la collecte de déchets, indique Vie culturelle et communautaire de Granby, responsable de l'organisation.

Des activités auront ensuite lieu de 11 h à 14 h au Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin (CINLB). Plusieurs kiosques environnementaux (distribution de plantes, informations, éducation, etc.) seront présents sur place.

L'accès aux sentiers du CINLB sera par ailleurs gratuit toute la journée!

Une clinique pédagogique ouvre ses portes à Granby

Par Nicolas T. Parent, La Voix de l'Est

Le moment tant attendu est enfin arrivé pour Mélissa Lemaire Veilleux, une jeune orthopédagogue de la région. Au fait des besoins criants en matière de troubles d'apprentissage en milieu scolaire, elle offre depuis récemment des services destinés aux élèves en difficultés dans les locaux de sa propre clinique privée.

Le rêve est devenu réalité après plusieurs mois marqués par les travaux et la planification. L'école privée, comme on l'appelle, offre une gamme de services, dont l'aide aux devoirs, les cours d'anglais et de francisation, les séances de préparation à la maternelle et à la première année, et l'orthopédagogie plus spécifique aux élèves en difficulté.

Mélissa Lemaire Veilleux est détentriche d'un diplôme d'enseignement en adaptation scolaire et sociale et membre de l'Association des orthopédagogues du Québec (AOQ). Son équipe est outillée pour travailler avec des enfants qui ont soit un trouble de l'attention (avec ou sans hyperactivité) ou un trouble d'apprentissage. Parmi les défis, on énumère la dyslexie, la dysorthographe, la dysphasie ou encore le trouble du spectre de l'autisme (TSA).

Il semble que l'offre de service est plutôt limitée en région. Au contraire, nombreux sont les parents qui demandent une aide spécialisée pour leurs enfants vivant avec des troubles d'apprentissage. L'achalandage constaté dès l'ouverture de la clinique, il y a près de deux semaines, le confirme certainement. Les besoins en la matière sont bel et bien criants.

«On entend la détresse de certains parents lorsqu'ils appellent à la clinique, puisqu'ils sont à bout de ressources. Ils sont désespérés, mais veulent le mieux pour leurs enfants. En tant que parents, nous ne sommes peut-être pas outillés pour faire face aux différents défis», admet Cédric Duhamel, qui, en tant qu'entrepreneur, appuie sa conjointe dans l'aventure.

Aux balbutiements, les propriétaires pensaient que le défi serait de noircir les horaires. Les attentes ont rapidement changé. Aujourd'hui, on demande aux personnes de prendre rendez-vous le plus vite possible. Les places sont

limitées, notamment l'été, les fins de semaine et au retour de l'école, entre 15 h et 17 h.

«Nous avons lancé des campagnes de promotion une semaine avant l'ouverture de notre local. Les gens ont répondu énormément! Dès la première semaine, on comptait près d'une vingtaine d'inscriptions. Tous les jours, nous avons de six à huit appels concernant les services dédiés aux enfants vivant différents défis», affirme Mélissa Lemaire Veilleux.

Une offre à la hausse

La clinique a été victime de son succès au point de manquer de spécialistes pour pallier la demande. Un beau problème pour les propriétaires, qui ont vite greffé de nouveaux membres au sein de l'équipe. Ils comptent maintenant six orthopédagogues, à temps variés, au service des parents et des élèves en difficulté.

«Au départ, pour diverses raisons, on pensait qu'il serait difficile d'engager du nouveau personnel. Nous sommes très chanceux, mais je crois que l'environnement de travail y est pour quelque chose. Le spécialiste est totalement dédié à l'enfant. Le jeune est bien, dans un endroit calme, zen, ouvert à l'apprentissage», remarque Cédric Duhamel.

Les propriétaires étaient fébriles en prévision d'une ouverture médiatique organisée jeudi aux locaux de la clinique. On attendait les dignitaires et autres acteurs de la collectivité.

Décidément, les fondateurs ne manquent pas d'idée pour faire une différence concrète auprès de leur clientèle et de la communauté. À preuve, ils ont récemment dévoilé les détails d'un partenariat au profit d'enfants issus de

maisonnées moins nanties. Il implique des entreprises du territoire et la Maison des familles de Granby et région.

«Nous voulons redonner et, pour ce faire, nous approchons des entreprises qui souhaitent offrir des banques d'heures à nos locaux en échange d'un reçu de don. Ainsi, grâce à leur générosité, des enfants en difficulté qui fréquentent la Maison des familles peuvent bénéficier de nos services», conclut Cédric Duhamel,

évidemment fier de pouvoir compter sur le support de Claudine Leroux, directrice générale de la Maison des familles de Granby et région.

Les locaux de l'entreprise sont situés à la Polyclinique du quartier, boulevard Montcalm, à Granby. Quant à eux, les informations relatives aux inscriptions, aux services et aux programmes sont disponibles en ligne.

Éducation

Chelsea : la nouvelle école n'empiétera pas sur les terrains de soccer

Par Daniel LeBlanc, Le Droit

Une certaine grogne entourant le site de la future école primaire à Chelsea pourrait bien s'apaiser. Le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) a statué, au terme d'analyses, que le bâtiment sera construit de manière à ne pas empiéter sur aucun des trois terrains de soccer existants sur le terrain convoité.

L'organisation a annoncé jeudi que les études préliminaires d'implantation réalisées ces dernières semaines, qui permettent de déterminer où sera construit l'édifice, ont permis de conclure que l'école de 16 classes pourra finalement être érigée plus près des chemins Cecil et du Relais.

C'est que la municipalité a donné son feu vert pour que les débarcadères soient aménagés en bordure de la rue et non sur la parcelle de terrain, si bien que l'accessibilité au bâtiment ne serait pas compromise. L'école de même que stationnement et sa cour – sans compter un espace qui doit être prévu en cas d'agrandissement dans le futur, comme l'exige le ministère – n'occuperont donc l'espace d'aucun des trois terrains de soccer, qui pourront tous demeurer intacts.

«On n'aura pas besoin d'autant de mètres carrés de terrain que ce qui était prévu initialement. Pour nous, c'est toujours difficile d'estimer quelles seront les dimensions réelles du terrain une fois une école construite, explique Stéphane Lacasse, directeur général adjoint du CSSPO. On le sait beaucoup plus quand on avance et franchit certaines étapes, comme celle de positionner le bâtiment, ce qu'on appelle l'implantation. [...] On a réussi, de par la forme du terrain, à coller l'école beaucoup plus sur les rues.»

Une position «gagnant-gagnant»

L'organisation, ajoute-t-il, était au courant des contraintes évoquées et a voulu voir avec son équipe de professionnels s'il y avait moyen de ne pas empiéter sur ce terrain sportif. On dit espérer que ce compromis ralliera davantage les gens autour du projet évalué à 33 millions de dollars.

«Ce qu'on avait compris des interventions qu'il y a eu publiquement à cet égard-là, parce qu'on avait aussi été interpellé au niveau du centre de services, c'est qu'on souhaitait épargner les terrains de soccer. C'était la grande préoccupation qui nous a été nommée. Je pense qu'on va s'en aller vers une position gagnant-gagnant», note M. Lacasse.

Cette modification du plan pour l'école d'une capacité de 380 élèves devra toutefois obtenir l'aval de Québec.

L'emplacement au départ convoité pour construire l'école primaire ne faisait pas l'unanimité, la Fondation Chelsea, propriétaire d'une partie du lot de terrain, pointant du doigt la municipalité ces dernières semaines en disant qu'on s'apprêtait à «prendre de force des terres à une fondation caritative et une fiducie communautaire», précisant que d'autres options auraient pu être explorées. On digérait mal qu'un terrain de soccer soit condamné.

«Cette propriété, quand on remonte 20 ans en arrière, a été donnée à la Fondation par Elizabeth Meredith pour des fins récréatives, sportives, culturelles, et ce à perpétuité. C'est d'ailleurs le mot clé à retenir : perpétuité. On a une obligation fiduciaire de protéger ces terrains», lançait au *Droit* Rick Traer, vice-président de l'organisme, le mois dernier.

Majoritairement des marcheurs

Le CSSPO rappelle que l'établissement scolaire situé à proximité de trois quartiers résidentiels servira également aux besoins communautaires en soirée et les week-ends, en plus de favoriser le transport actif comme le vélo et la marche.

«On ne se voyait pas être ailleurs que là. Tous les grands quartiers de développement sont dans un rayon

de moins de 1,6 kilomètre de l'école [distance maximale de marche au primaire avant d'avoir droit au transport scolaire]. Le développement de la ville s'est fait autour de ce centre-là», soutient M. Lacasse.

La conception du projet et le lancement des appels d'offres sont prévus dans les prochains mois puisque l'ouverture est anticipée à la rentrée 2026.

Avec la seule autre école primaire francophone du coin – l'école du Grand-Boisé – qui atteindra sa limite d'ici ce temps, le besoin est on ne peut plus clair à moyen et long terme, dit le CSSPO.

«Il va falloir voir si la croissance estimée sera au rendez-vous. On a une bonne idée des enfants de 0 à 4 ans qui habitent le territoire, mais demeureront-ils encore là dans un an ou deux, personne ne peut le savoir. Ceci dit, on sait que notre point tournant, c'est vraiment 2026, explique M. Lacasse. Probablement qu'on va être capable de gérer la croissance, on appelle ça de l'agrandissement par l'intérieur (aires communes transformées en classes), mais on sait qu'il y aura une croissance d'environ 10 groupes (d'ici deux ans) et ça va causer des enjeux.»

Le maire satisfait, la Fondation aussi

Pour sa part, le maire de Chelsea, Pierre Guénard, pense que cette modification des plans est une «excellente nouvelle» pour la communauté.

«Une école peut ainsi être construite au coeur de la municipalité tout en préservant les infrastructures sportives. Pour une petite communauté, c'est bien apprécié que le CSSPO ait été en mesure de planifier l'espace optimal tout en permettant à la municipalité de préserver les terrains sportifs», indique-t-il.

La Fondation Chelsea applaudit aussi ce dénouement, soulignant que ses efforts «pour protéger les terres de l'expropriation, qui ont suscité un débat animé dans la communauté» se soldent par un résultat positif.

«C'est une très bonne nouvelle! C'est un compromis basé sur le bon sens qui préserve l'intégrité des terrains de la Fondation et apporte une valeur ajoutée à la communauté», de dire la présidente de l'organisme, Fiona Duguid.

Politique

Des étudiants du Cégep de Jonquière discutent de laïcité avec le ministre Jean-François Roberge

Par Élodie Chénier, stagiaire

Le ministre responsable de la Laïcité, Jean-François Roberge, était de passage au Cégep de Jonquière, jeudi, afin de tenir une discussion sur le sujet avec les étudiants. L'activité se tenait dans le cadre de la semaine des sciences humaines.

Lors de la rencontre destinée aux étudiants de philosophie et de sciences humaines, le directeur général de l'établissement, Sylvain Gaudreault, et le député provincial de Jonquière, Yannick Gagnon, étaient aussi présents. Les étudiants ont eu la chance de poser des questions sur l'état de la laïcité au Québec. Pour l'État, le but premier de la loi adoptée en 2019 était d'appliquer une certaine neutralité dans les milieux de travail des gens en position d'autorité.

Pénurie d'enseignants

La discussion a principalement tourné autour des enseignants et enseignantes en raison de la pénurie qui sévit présentement au Québec. Une commission scolaire anglophone de Montréal a d'ailleurs entamé dans les derniers jours une poursuite à la Cour suprême mettant en cause la loi 21 et les étudiants se demandaient ce que l'organisation y avait à gagner.

«Tout d'abord, c'est la commission scolaire anglophone de Montréal, la English Montreal School Board. Elle prétend qu'en vertu de la loi 23 de la constitution, la loi

ne s'applique pas à eux. On va voir si la Cour suprême accepte de les entendre, et si oui, Québec ira défendre sa loi», a mis en contexte Jean-François Roberge.

Lorsque le ministre a été interrogé quant à une certaine iniquité entre les personnes portant un signe visible et une n'en portant pas afin d'avoir un poste en enseignement, il a admis qu'il y en avait «peut-être une».

Certains refuseront d'enlever leurs signes au travail parce que ça fait partie de leur quotidien.

En adoptant la loi, le gouvernement du Québec a voulu abolir l'inégalité entre les hommes et les femmes au sein des religions et milieux de travail, a-t-il précisé. «Il y a des gens qui vont dire que plus souvent, ce sont les femmes qui vont vivre avec les signes religieux. Si on regarde chez les juifs, les hommes doivent obligatoirement porter la Kippa. Chez les sikhs, on peut prendre exemple sur Jagmeet Singh, il doit porter sa coiffe traditionnelle et pas les femmes dans sa religion», d'indiquer Jean-François Roberge.

Actualités locales

NASA : l'Arvidien Marc Simard veut aider les jeunes à atteindre leur potentiel

Par Myriam Arsenault, Initiative de journalisme local

C'était un moment émouvant, pour Marc Simard, de retourner à son école secondaire 37 ans plus tard. À l'époque, il rêvait déjà d'astronomie et d'univers, et maintenant, il y était à titre de scientifique pour la NASA, avec une spécialité approfondie qu'il aura découverte dans son parcours.

Il s'est présenté en tout à environ 550 élèves, jeudi, dans deux conférences d'une heure, à la salle Guillaume-Tremblay, qu'il aura donnée gratuitement. L'assistance était composée de jeunes de secondaires trois, quatre et cinq, ces derniers devant bientôt devoir faire un choix de carrière.

C'était un moment particulièrement émotif pour l'homme qui vit maintenant en Californie de remettre les pieds dans son école.

L'homme natif d'Arvida y exposait son parcours, ses recherches, ainsi que différentes facettes de son travail de chercheur scientifique senior à la NASA, ce qu'il effectue depuis la Californie depuis plus de 25 ans.

Il a parlé de sa passion pour l'espace, en présentant plusieurs informations sur l'éclipse, les astres, la galaxie. Son désir d'étudier l'astronomie date, alors qu'il le porte depuis son passage à l'école primaire Sainte-Bernadette à son plus jeune âge.

Mais, au cours de son cheminement, il aura développé un nouvel intérêt marqué pour l'environnement.

«Je me suis dit, j'aimerais travailler en environnement sur la Terre, mais j'ai étudié l'astrophysique, comment vais-je faire? J'ai donc visité plusieurs laboratoires en sciences de la terre et en atmosphère, pour voir ce que je pouvais faire avec ma physique, toujours en lien avec l'environnement», s'est-il remémoré.

M. Simard sera amené à approfondir la télédétection, soit l'observation de la Terre par satellite, sur quoi il planchera lors de son doctorat. Ce sera là la première combinaison de ses deux passions, ce qu'il fait également dans son poste de chercheur scientifique pour la NASA.

Il voulait donc rassurer les jeunes en les invitant à suivre leurs rêves et souhaitait qu'ils n'aient pas peur d'oser. «Il faut s'écouter, dans le sens où, moi, ma trajectoire était l'astronomie, je le savais depuis ma quatrième année. Je savais que c'était mon but. Mais il faut aussi évoluer, comme quand j'ai découvert l'environnement. Il faut garder les yeux ouverts et voir ce qui est intéressant pour nous et de ne pas avoir peur d'y aller», a-t-il mentionné devant les centaines de jeunes réunis.

Son travail l'amène même dans la région, tandis qu'il a montré aux élèves les prises de données et d'images notamment sur la taille des arbres qu'il a fait à quelques reprises dans la réserve faunique des Laurentides.

Ce n'est qu'un endroit parmi d'autres où l'homme est allé, en lien avec son travail, alors que les participants ont pu apercevoir des clichés de lui en Australie, en Amérique du Sud, en Afrique, dans le Delta du Mississippi en train de braver les alligators pour la science ou même sur un bateau en Antarctique.

Il est souvent en déplacement pour tester des technologies qui doivent être utilisées dans l'espace. Avec ses expériences, il a démontré des facettes peu connues des sciences telles que le travail d'équipe international, les nombreux voyages, les bourses qui financent les recherches, la pluralité de métier que l'on retrouve dans le domaine et plus.

Intronisé

En début de conférence, M. Simard a accepté sa plaque personnalisée, qui sera accrochée au Mur des célébrités, qui met en vedette d'anciens élèves de la polyvalente qui se démarquent dans une foule de domaines comme les arts et les sports.

Cela fait plus d'un an que la direction de la Polyvalente d'Arvida est en contact avec M. Simard pour tenter d'organiser cette rencontre. Ç'a été une chance inouïe que les disponibilités du scientifique coïncident avec l'éclipse, au moment où l'intérêt pour l'astronomie est particulièrement prenant.

Sans surprise, M. Simard était de passage dans la province pour venir voir l'éclipse solaire de lundi dernier. Il l'a regardé de Magog, pour voir de ses propres yeux une éclipse solaire totale avec sa conjointe. Il a aussi

passé du temps dans son patelin avec ses proches, sa maman était dans l'assistance.

Le parcours aura certainement impressionné plusieurs élèves et membres du personnel de la polyvalente.

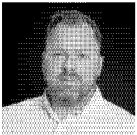
«C'est une source d'inspiration, pas nécessairement au volet scientifique, mais pour démontrer que quand on s'intéresse à quelque chose, on a un infini de possibilités pour aller se scolariser et étudier», a commenté Jonathan Tremblay, directeur adjoint à la Polyvalente d'Arvida, quelques minutes avant la présentation.

Élève désorganisé : l'école de Luceville reste fermée

Les parents invités à demeurer attentifs



L'école des Bois-et-Marées de Luceville (Photo courtoisie)



Par **Olivier Therriault**

Pour une deuxième journée consécutive, l'école et le service de garde Bois-et-Marées de Luceville demeureront fermés, jeudi, après l'incident impliquant un élève désorganisé. Celui-ci a vidé des extincteurs d'incendie, répandant une fine poudre jaune dans l'ensemble des locaux.

Son geste a provoqué l'intervention de la Sûreté du Québec. Une équipe spécialisée a aussi été dépêchée sur place pour évaluer les dégâts et entreprendre des opérations de nettoyage.

Les élèves ont été accompagnés jusqu'à ce que leurs parents puissent les récupérer en toute sécurité.

« Nous encourageons les parents à rester attentifs aux signes que pourraient présenter les enfants qui ne se sentent pas bien. Si votre enfant présente des manifestations à l'inhalation de la poudre non toxique, nous les invitons à communiquer avec Info Santé ou leur médecin. Par souci de confidentialité et de respect de la vie privée de nos élèves, nous ne fournirons pas de détails supplémentaires à ce sujet », indique la coordonnatrice aux communications du Centre de services scolaire des Phares, Zoé Ross-Lévesque.

Des ressources accompagneront les enfants ressentant des besoins qui découlent des événements à leur retour à l'école.

Trois jours de grève aux Autobus Gil-Ber

Steven Lafortune



Depuis hier, le Syndicat des travailleurs des Autobus Gil-Ber a déclenché trois jours de grève.

Ainsi, les chauffeurs seront sur les lignes de piquetage jusqu'à vendredi.

Le 21 mars dernier, les membres ont adopté à 98% un mandat de moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée.

Sans contrat de travail depuis le 30 juin 2023, le Syndicat des travailleurs des Autobus Gil-Ber rassemble 65 membres et est affilié à la Fédération des employées et employés de services publics-CSN.

Vote de grève à l'unanimité chez les Autobus Brissette & Frères de Berthierville

Steven Lafortune



Source : depositphotos.

Lors d'une assemblée générale extraordinaire tenue mercredi soir, les membres du Syndicat des chauffeurs d'autobus de Brissette & Frères à Berthierville, ont adopté à 100% un mandat de moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée, par la voie d'un scrutin secret.

Le président du syndicat, Jocelyn Bonin, a souligné que l'offre patronale n'est pas à la hauteur, ajoutant que la rémunération par des primes a été refusée, puisque les syndiqués désirent une bonification durable, incorporée au salaire global et sans risque d'un retrait potentiel.

La présidente du Conseil central de Lanaudière-CSN, Patricia Rivest, a pour sa part mentionné que l'employeur doit reconnaître les nouvelles données salariales qui sont en vigueur dans le transport scolaire de Lanaudière, notamment chez Autobus Transco à Mascouche, où les salariés ont obtenu des augmentations de 53% sur six ans.

Le Syndicat des chauffeurs d'autobus de Brissette & Frères compte 13 membres.



Le bras de fer se poursuit entre la Ville et les opposants

Une pétition de 1800 signatures manuscrites déposée

MEGAN CHAMPAGNE mchampagne@canadafrancais.com

La mobilisation des citoyens qui s'opposent à l'emplacement retenu pour la construction d'une nouvelle école primaire dans le secteur Saint-Luc se poursuit. Une pétition, comportant plus de 1800 signatures manuscrites récoltées en un week-end, a été déposée mardi à l'hôtel de ville. Quelques jours auparavant, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu avait invité plusieurs regroupements à une rencontre afin d'expliquer le choix du site de 20 000 mètres carrés qui se trouve dans la partie non protégée du boisé des Colibris.

Selon Guillaume Lemieux, citoyen membre du Comité pour la préservation du bois des Colibris, l'entretien s'est révélé décevant pour plusieurs raisons. « Je m'attendais à plus et à mieux. Nous avons assisté à des présentations sommaires sur le choix du site et nous avons obtenu des informations floues sur les infrastructures. Nous aurions aimé avoir une présentation davantage quantitative », indique-t-il.

Le regroupement déplore aussi le fait qu'on lui a refusé la demande d'obtenir préalablement les documents présentés à la rencontre.

OBJECTIF ATTEINT

De son côté, la mairesse Andrée Bouchard considère que la rencontre du 3 avril a atteint ses objectifs qui étaient de présenter tous les terrains examinés ainsi que le processus menant à la prise de décision. « Je leur ai dit d'entrée de jeu ne pas avoir la prétention

de les convaincre ou de les faire changer d'idée », précise-t-elle.

« Nous sommes conscients que ce terrain a une grande valeur et nous avons à cœur d'offrir aux jeunes la chance d'évoluer dans un secteur vert, sécuritaire, avec des installations récréatives et sportives. Notre décision s'est faite dans le respect des trois piliers du développement durable, soit l'environnement, le social et l'économie », ajoute la mairesse.

Cette dernière mentionne que quelques représentants du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR) ainsi que le directeur du Service des infrastructures, la directrice du Service de l'urbanisme et la cheffe du Service de l'environnement de la Ville étaient présents.

À noter que le document qui a été présenté par la Ville lors de la rencontre informative est maintenant accessible sur le site Web <https://sjsr.ca/permis-urbanisme/projets-scolaires/nouvelle-ecole/>.

PÉTITION

À la suite de l'entretien du 3 avril, le groupe a décidé de faire le tour du quartier pour obtenir des signatures manuscrites en faveur de sa pétition demandant à la Ville de «tenir une démarche d'information, de consultation et de participation publiques concernant la décision d'octroyer un terrain situé dans le Bois des Colibris pour la construction d'une école primaire devant desservir les élèves des

secteurs Saint-Luc, île Sainte-Thérèse, rues Jean-Talon et Fleur-de-Lys ».

La pétition de plus de 1800 signatures a été officiellement déposée lors de la séance du conseil municipal mardi dernier.

Cela a mené les élus à retirer de l'ordre du jour de la séance du conseil municipal le point concernant la cession du terrain au CSSDHR pour le reporter. Une résolution accueillant la demande d'initiative citoyenne a aussi été adoptée. Cela permettra aux élus d'en prendre connaissance et de statuer.

Dans les dernières semaines, le mouvement avait démontré son désaccord quant au choix du site de plusieurs manières, dont la création d'une pétition mise en ligne sur le site de l'Assemblée nationale du Québec. En date du mercredi 10 avril, on pouvait compter 1710 signatures. Un rassemblement d'environ 250 personnes a aussi eu lieu le 24 mars dernier sur la rue des Colibris. S'ajoute à cela la rédaction d'un mémoire *Pour la sauvegarde de l'ensemble du boisé des Colibris*.



Remise des prix du 26e Défi OSEntreprendre

Par Gaétan Genois

Tout le monde connaît l'importance de l'entrepreneuriat dans notre société et le fait qu'il n'est jamais trop tôt pour commencer. La promotion de l'entrepreneuriat jeunesse est la raison d'être même du Défi OSEntreprendre, dont la 26e remise de prix dans Portneuf avait lieu le 4 avril dans les locaux de l'École de musique Denys Arcand à Deschambault.

C'est le monde scolaire qui a d'abord été à l'honneur avec les gagnants des prix dans ce volet. Les enseignantes des classes concernées sont donc tour à tour montées sur scène pour recevoir leur distinction. Les projets gagnants seront annoncés officiellement la semaine prochaine dans les écoles. Après quoi on a procédé à la remise des prix dans les diverses catégories du volet entrepreneurial.

Économie sociale

Une seule candidature a été reçue dans la catégorie Économie sociale, soit celle de Studio Collectif. Cette coopérative de travail oeuvre dans le domaine de la communication et du marketing en créant une approche stratégique visant à mettre en lumière les entreprises portneuvoises. Studio Collectif est l'initiative des deux jeunes entrepreneures Amy Gagnon et Mélodie Loranger.

Services aux individus

La Station du Lac Blanc inc. a reçu le premier prix dans la catégorie Services aux individus. Amélie Braquemont et Steve Hardy ont lancé ce projet d'hébergement locatif à l'année.

Deux autres entreprises étaient en lice, soit Mille & uni, de Pont-Rouge et Services d'Arbres Robitaille, de Sainte-Christine-d'Auvergne.

Innovation

Un seul dossier a été soumis dans la catégorie Innovation technologique et technique. BYND Board, l'entreprise de Frédérick Dompierre et Claudia Chenel, offre des snowboards personnalisés et adaptables.

Services aux entreprises

La catégorie Services aux entreprises n'a elle aussi reçu qu'une seule candidature, soit celle de Drone EP, un service mis sur pied par Émile Pelletier. Drone EP est spécialisé dans la production vidéo par drone.

Faire affaires ensemble

Quatre entreprises ont soumis leur dossier dans le volet Faire affaires ensemble. Le Casse-Croûte du Roy a mérité la palme. L'entreprise de Deschambault veut mettre en valeur les saveurs de notre région.

Les autres candidatures étaient celles d'Écurie D'Auvergne, du Fief Gaulois et de Portneuf Marine.

Chacune de ces entreprises gagnantes s'est vue remettre une bourse de 500 \$ et une adhésion d'un an à la Chambre de commerce de l'est de Portneuf.

Les coups de coeur

Services d'arbres Robitaille (Tomy Robitaille) et Portneuf Marine (Alexandre Boucher) ont été (ex-aequo) les deux entreprises Coup de coeur du jury, méritant chacun une bourse de 250 \$.

Placement à long terme

C'est la MRC de Portneuf qui est maître-d'oeuvre de la présentation du Défi OSEntreprendre dans Portneuf. Le préfet Bernard Gaudreau a pris la parole.

« Inspirer la fibre entrepreneuriale dès le plus bas âge dans la région de Portneuf, c'est un placement à long terme pour notre région et ça nous permet de pouvoir se distinguer et de permettre notre croissance à l'intérieur de la Capitale-Nationale et même du Québec. Vous êtes des sources d'inspiration pour nos jeunes », a-t-il adressé aux entrepreneurs en herbe présents.

Les porte-parole

Les présidentes d'honneur de la présentation 2024 étaient les gagnantes du volet Faire affaires ensemble de l'an dernier, soit Chloé St-Hilaire et Katy Bussière, de l'entreprise O'Pagaie.

« Cet événement représente bien plus qu'une compétition et une remise de prix, a déclaré Katy Bussière. Il célèbre

non seulement les réussites industrielles mais aussi la force collective de ceux et celles qui osent entreprendre et qui osent innover. »

Les partenaires

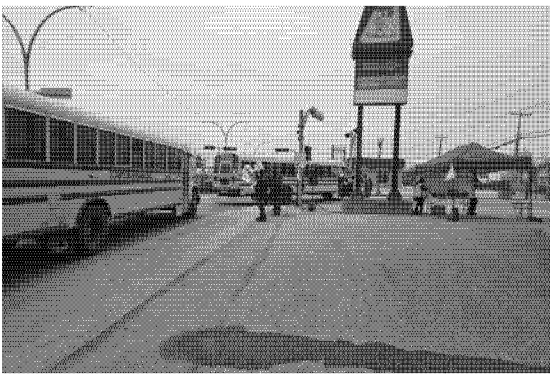
Les partenaires du Défi OSEntreprendre sont la MRC de Portneuf, le Centre de services scolaire de Portneuf, le

Carrefour jeunesse emploi de Portneuf, la SADC de Portneuf, la Chambre de Commerce de l'Est de Portneuf et la Corporation de développement de Saint-Raymond.

Les chauffeurs d'autobus manifestent à Baie-Comeau



Par **Karianne Nepton-Philippe**



Jeudi après-midi et vendredi avant-midi, les chauffeurs d'autobus se trouvent au coin des boulevards Lafèche et Blanche.

Deux demi-journées de grève se tiennent les 11 et 12 avril à Baie-Comeau pour réclamer un meilleur salaire pour les chauffeurs d'autobus du secteur.

« Depuis 25 ans, on revendique des enveloppes fermées pour les chauffeurs. La distribution ne se fait pas bien. Le gouvernement donne des fonds pour améliorer le sort en général, mais ça ne se rend jamais aux chauffeurs », explique Mario Ouellet, président du syndicat des chauffeurs scolaires de Pointe-aux-Outardes.

Les transporteurs ont des aides financières, qui ne sont pas redistribuées ensuite aux chauffeurs, selon M. Ouellet. Actuellement, les négociations ne donnent pas les résultats souhaités, compte tenu de plusieurs enjeux.

« Ce qu'on voit en ce moment, avec la table de négociations, c'est que l'offre ne représente pas la hausse du coût de la vie, mais ça ne reflète pas non plus ce qui a été donné ailleurs pour combler les problèmes de pénurie », enchérit Guillaume Tremblay, président du conseil central CSN Côte-Nord.

Le salaire n'atteint pas ce qui est offert ailleurs, plaide Mario Ouellet. « Tu vas n'importe où et tu peux facilement travailler à 23 \$ de l'heure dès le début. Viendras-tu conduire un autobus à 17 \$ de l'heure », demande-t-il.

« Tous les syndicats de transport scolaire sont obligés présentement d'aller en grève », poursuit ce dernier.

Guillaume Tremblay rappelle que l'enveloppe budgétaire bonifiée par le ministère de l'Éducation est insuffisante. « Ça devrait être suffisant, si justement c'était donné aux conducteurs. Sauf que si l'employeur décide de s'en garder pour augmenter ses profits, c'est sûr que ce ne sera pas assez », lance-t-il, précisant que le syndicat demande le minimum.

Lancement d'une campagne de récupération de matériel scolaire

ÉDUCATION. Le Centre d'activités populaires et éducatives (CAPE), le Carrefour d'action bénévole du Haut-Saint-Maurice (CABHSM), la

Jusqu'au 15 juillet, les organismes et les écoles invitent chaleureusement la communauté à contribuer à la campagne de dons. (Photo courtoisie)

Coopérative de solidarité ETC (Coop ETC) ainsi que toutes les écoles du territoire viennent de lancer une campagne de récupération de matériel scolaire et de vêtements d'éducation physique, dans le but de favoriser l'égalité des chances et la persévérance scolaire dès la rentrée.

Réussite Éducative du Haut-Saint-Maurice (REHSM) est un regroupement de partenaires latuquois qui travaillent au développement du plein potentiel des jeunes et de leurs familles. L'ensemble des intervenants s'engage dans cette campagne collective qui a pour objectif final de soutenir activement les personnes en situation de vulnérabilité, de promouvoir l'éducation et de surmonter les obstacles économiques liés à l'inflation. Elle mobilise la communauté dans le but de rendre ces articles scolaires essentiels à tous, tout en encourageant simultanément des pratiques de recyclage responsables.

L'inflation croissante rend l'achat de matériel scolaire neuf de plus en plus difficile pour de nombreuses familles, accentuant les disparités économiques et les obstacles à la réussite éducative. Cette campagne vise

à atténuer ces difficultés tout en encourageant la réutilisation et le recyclage du matériel existant non utilisé.

Jusqu'au 15 juillet, les organismes et les écoles invitent chaleureusement la communauté à contribuer à la campagne de dons. L'objectif est de rendre ces articles accessibles aux élèves en ayant besoin, tout en contribuant au recyclage responsable du matériel. Cette démarche garantit un départ positif pour la rentrée scolaire 2024-2025.

La campagne vise à fournir aux élèves les outils nécessaires pour réussir à l'école et dans les activités sportives. En récoltant du matériel déjà existant, la campagne encourage le recyclage responsable, contribuant ainsi à la réduction des déchets et à la préservation de l'environnement. Tous les dons seront proposés à la distribution lors d'un marché de la rentrée. La date et le lieu du marché 2024 seront communiqués ultérieurement.

ENGAGEMENT DE DESJARDINS

Les dons seront complétés par l'achat de matériel scolaire neufs, grâce au soutien de la Caisse Desjardins de La Tuque, à hauteur de 4000\$. La caisse est un partenaire idéal pour le projet du marché de la rentrée, puisque cela rejoint ses priorités d'investissement en faveur de la jeunesse, de l'éducation et du développement économique.

Son engagement auprès de la population, combiné à sa structure coopérative et son ancrage communautaire, garantit un alignement avec les objectifs du projet, renforçant ainsi l'impact positif sur la communauté et favorisant le développement économique local. Afin de pérenniser au mieux

le marché de la rentrée, la Caisse Desjardins de La Tuque a d'ores et déjà accepté de soutenir également le projet pour la rentrée 2025.

Les instigateurs de la campagne tiennent aussi à remercier le CIUSSS MCQ pour son implication et sa participation financière, ainsi que la Coop ETC pour ses dons matériels et Chaussures mode La Tuque pour sa collaboration qui facilitera l'achat d'équipements sportifs.

Les dons peuvent être déposés au Centre d'Activités Populaires et Éducatives (CAPE), au Carrefour d'Action Bénévole (CABHSM) et à la Coop ETC pendant leurs heures d'ouverture.

Des fournitures et des vêtements de sport en état correct garantissent non seulement la fonctionnalité des outils éducatifs, mais transmettent également un message d'attention et de respect envers ceux qui les reçoivent. Des cahiers non endommagés, des stylos fonctionnels, des shorts non troués et des articles bien conservés permettent aux élèves de tirer le meilleur parti de leur éducation.

IDÉES D'ARTICLES À DONNER

Sac à dos, battons de colle, cahiers Canada, calculatrices, ciseaux, cartables (1 pouce, 1 pouce et demi et 2 pouces), chemises avec attaches et pochettes, chemises avec attaches, chemises avec pochettes, ciseaux, crayons de couleur, effaces, feuilles lignées, feuilles transparentes, feutres, sharpie, kit de géométrie, séparateurs, surligneurs, aiguises, règles, stylos, coffre à crayons, crayons de plomb, boîtes à lunch, gourdes, chaussures d'intérieur, shorts, pantalons, chandails manches courtes ou longues, sacs à chaussures, etc

« Ils veulent tous être impliqués »

MICHEL HERSIR
MHERSIR@GRAVITEMEDIA.COM

Quelque part dans la bibliothèque de l'école primaire internationale de Greenfield Park se trouve une installation qui pique la curiosité de tous les élèves. Depuis deux ans, on y a installé un jardin hydroponique, à l'initiative de l'enseignante de 5e année, Karine Lachance. Un projet qui a créé «un engouement monstre» au sein de l'école.

Quand vient le temps de la rentrée scolaire, c'est également le temps de démarrer le jardin. Et comme l'explique «Madame Karine», les élèves sont impliqués dans tout le processus.

«Je ne fais rien sans eux. Ce sont vraiment les enfants qui s'occupent du jardin, de l'ouverture jusqu'à la récolte», souligne-t-elle.

DES BONNES COLLATIONS

Mais encore, les élèves ne font pas qu'entretenir et récolter le jardin. Ils le cuisinent, le mangent et le partagent. Au cours d'une année scolaire, on peut obtenir trois ou quatre récoltes. Pour la première récolte, les jeunes en faisaient des collations pour eux. Ils découvraient des aliments et comment les apprêter.

«Par exemple, on pense que la bette à carde, c'est connu, mais plusieurs n'y avaient jamais goûté. Le chou chinois, le céleri rose. On développe chez eux cette curiosité, et en même temps, de meilleures habitudes alimentaires», explique l'enseignante.

«Les jours de récolte, c'est comme une petite fourmilière dans la bibliothèque. Il y a un esprit d'équipe incroyable.»

-Karine Lachance, enseignante de 5e année

Ce dernier point était d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles Mme Karine a entrepris le projet. Elle observait que les jeunes ne faisaient pas toujours les bons choix alimentaires dans leur collation et notait beaucoup de gaspillage de fruits et légumes.

«Comme on est une école internationale, c'est important que les élèves se questionnent sur ce qui se passe dans le monde, qu'ils comprennent d'où viennent leurs aliments. Visuellement, un projet comme ça est très concret pour eux», soutient-elle.

DONNER AU SUIVANT

Pour la deuxième récolte, les aliments ont été envoyés à la maison et les parents ont été mis au défi de les cuisiner avec leur enfant : «un enfant ne développe pas de saines habitudes sans ses parents», relève Mme Karine.

Les élèves ont ensuite proposé de partager une récolte avec des aînés. Un sous-projet a ainsi été créé avec le Manoir Saint-Bruno, une résidence pour aînés, où les jeunes ont amené leurs récoltes et échangé avec les résidents.

«C'était tellement des beaux échanges. La personne responsable des activités a tellement aimé ça, qu'elle a équipé le manoir d'un jardin hydroponique! Et les résidents adorent s'occuper du jardin, ils donnent leurs récoltes au chef cuisinier», raconte la professeure.

UN JARDIN POUR TOUS

Le projet implique surtout les élèves de 5e année, mais l'enseignante admet qu'il est «devenu un projet pour toute l'école». D'autres classes ont ainsi pu, par exemple, planter des graines ou faire une récolte durant l'année.

Les jeunes n'hésitent d'ailleurs pas à rappeler à Madame Karine d'entretenir le jardin. D'autres vont faire des propositions d'aliments à planter.

«Ils veulent tous être impliqués. C'est dans les projets que j'ai vu les élèves avoir le plus d'enthousiasme. Des élèves viennent me voir et me disent : Madame Karine, on a hâte d'être en 5e année pour ce projet-là!» conclut-elle.

Le projet de jardin hydroponique de l'école internationale de Greenfield Park a été financé et réalisé avec la collaboration avec l'organisme M361 et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

La Riveraine veut remplacer l'école de Saint-Zéphirin-de-Courval

MARIE-EVE VEILLETTE

meveille@icimedias.ca

SAINT-ZÉPHIRIN-DE-COURVAL. Le Centre de services scolaire de la Riveraine projette depuis 2021 de reconstruire l'école Notre-Dame-de-l'Assomption de Saint-Zéphirin-de-Courval. À l'époque, elle avait déposé une demande en ce sens au ministère de l'Éducation; soit en même temps que celle visant la reconstruction de l'école Paradis de Baie-du-Febvre.

En juin 2023, la reconstruction de l'école

Paradis a été confirmée. Celle de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption ne l'étant toujours pas, le Centre de services scolaire a donc déposé une nouvelle demande l'automne dernier.

«C'est une demande qu'on fait annuellement auprès du ministère, précise le directeur général de la Riveraine, Pascal Blondin. Quand on fait l'analyse des travaux qui sont à réaliser à cette école, on s'aperçoit qu'ils sont de l'ordre de la valeur du bâtiment.»

L'école Notre-Dame-de-l'Assomption est considérée comme instable. Une firme

d'ingénierie en structure a évalué le bâtiment il y a quelques années et continue de faire des relevés. Actuellement, la problématique ne présente pas de danger pour les occupants. C'est à titre préventif que le CSS de la Riveraine se tourne vers le ministère de l'Éducation.

Il y aurait possibilité de stabiliser l'école en enlevant les fondations, en élargissant leur semelle et en remplaçant la dalle de béton actuelle pour en faire une dalle structurante. Mais ce sont des coûts extrêmement élevés qui justifieraient une reconstruction d'une valeur équivalente.

Cela dit, si le Centre de services scolaire n'obtient pas l'autorisation cette année, il évaluera la possibilité d'opter pour une réfection majeure. «Nous allons nous informer à savoir s'il y a un horizon pour lequel on pense pouvoir obtenir une autorisation (de remplacement d'école). Si ça traîne trop dans le temps, peut-être qu'on optera finalement pour des travaux de réfection. On sait que le ministère reçoit beaucoup de demandes de partout au Québec et qu'il n'est pas en mesure de toutes les accepter», termine M. Blondin.

« Ce n'est pas une priorité pour le moment »

C'est la réponse qu'a reçue le comité de parents derrière le projet de l'école alternative dans la Manicouagan, le 15 janvier, par la direction et les membres du conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Estuaire.

.....
Anne-Sophie Paquet-T.

Les mamans manicoises Adèle Lavoie, Julie Bérubé, Émilie Dupras-Langlais et Marie-Philippe Bérubé ont pris parole lors de la séance ordinaire du conseil d'administration, tenue cette soirée-là.

Celles qui souhaitent familiariser les administrateurs avec l'idée d'une école alternative dans le secteur de la Manicouagan l'ont fait « sans imposition aux équipes-écoles et sans critique envers le système éducatif actuel », peut-on lire dans le procès-verbal de la séance, dont *Le Manic* a obtenu une copie.

Mmes Lavoie et Bérubé ont parlé de la vulnérabilité des enfants de la région, selon de récentes études. À leurs yeux, une école alternative pourrait être une option dans un tel contexte.

Les bienfaits de la pédagogie dans la nature et l'implication des élèves seraient une solution concrète puisque les élèves deviendraient « un plus haut niveau d'engagement », ont-elles affirmé.

Les deux représentantes du comité ont demandé l'ajout ou l'accessibilité d'une ressource du Centre de services scolaire qui connaît les enjeux du milieu éducatif et qui serait prête à faire une première rencontre avec leur comité.

Cette représentante de l'institution scolaire pourrait, de ce fait, aider le comité à faire avancer son projet. Elle pourrait aussi évaluer les coûts et étudier la faisabilité du projet.

La réponse

Yan Bouchard, président du conseil d'administration du CSS de l'Estuaire, a dévoilé lors de la séance que le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 ne prévoit pas de volet d'école alternative, ce qui rend improbable ce type de projet actuellement.

« Il reste à voir s'il y a une ouverture en vue du prochain PEVR 2028-2032 », indique-t-on dans le procès-verbal.

Du côté de la directrice générale, Nadine Desrosiers, elle maintient que « les équipes-écoles ne semblent pas favorables à des projets d'école alternative ».

« Actuellement, des lettres en défaveur du projet d'école alternative en Haute-Côte-Nord ont déjà été transmises à la direction générale, ce qui renforce l'idée qu'il n'y a pas de volonté de la part des équipes-

écoles du reste de notre territoire », a-t-elle ajouté lors de l'assemblée.

Les parents doivent plus s'impliquer

Josée Mailloux, administratrice du CA, a invité les membres du comité à s'impliquer dans les conseils d'établissement et les activités de l'école en premier lieu. Du même souffle, M. Bouchard a ajouté qu'elles devraient convaincre les membres qui suivent leur projet de s'impliquer davantage dans les écoles.

Après ces réponses, le comité de parents du projet de l'école alternative dans la Manicouagan a envoyé un sondage aux centaines de parents qui avaient montré de l'intérêt sur ce projet dans l'objectif de vérifier leur implication. Une soixantaine de réponses ont été transmises en quelques semaines.

La suite...

« À travers toutes ces démarches, notre objectif est de travailler avec les acteurs et actrices du milieu

s désirons aussi défaire les mythes et préjugés des écoles alternatives [...].»

—Comité de parents du projet de l'école alte

éducatif pour que le projet, s'il a lieu, se construise en collaboration et non en s'imposant dans le milieu», a répondu à notre courriel le comité du projet.

Ils désirent inviter les parents «à s'impliquer davantage dans les écoles et à celles-ci de fournir les opportunités pour que l'implication soit plus fluide», peut-on lire dans cette même réponse.

La démystification des mythes et préjugés entourant les écoles alternatives est au cœur des préoccupations du comité.

«Nous réfléchissons actuellement sur les meilleures manières de procéder afin de sensibiliser le plus de personnes», résume-t-il.

Le comité de parents du projet de l'école alternative dans la Manicouagan est actuellement en attente d'un retour du Centre de services scolaire de l'Estuaire concernant les ressources humaines avec qui elles désirent discuter.

EN LIGNE

ACTUALITÉS

portailconstructo.com/actualites

CSS DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES



INAUGURATION DE DEUX ÉCOLES NOUVELLE GÉNÉRATION

Le Centre de services scolaire (CSS) des Premières-Seigneuries a récemment procédé à l'inauguration des écoles primaires Grands-Bâtisseurs, située dans le secteur Beauport, et de l'Ancrage, dans le secteur de Charlesbourg.



ABCP ARCHITECTURE

SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE OCTROIE LE CONTRAT POUR LA CONSTRUCTION DE LA PATINOIRE MULTIFONCTIONNELLE

La Ville a octroyé aux Entreprises QMD le

contrat pour amorcer les travaux de construction de la patinoire multifonctionnelle au parc Marie-Victorin ainsi que des terrains et plateaux sportifs prévus dans le projet.

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-COLOMBAN

La Ville de Saint-Colomban a annoncé le lancement du concours d'architecture pour la construction d'une nouvelle bibliothèque, qui prendra place sur la côte Saint-Nicholas.

FORMATIONS EN LIGNE

portailconstructo.com/formations_enligne

Travaux de mises aux normes applicables lors d'un sinistre

Date : 16 avril 2024

Organisateur : Technorm

Lieu : En ligne

PRATIQUES ET INNOVATIONS

portailconstructo.com/pratiques_innovations



FAVORISER SA CROISSANCE GRÂCE À UNE ACQUISITION RÉUSSIE

Trois entrepreneurs témoignent de leur expérience en façon de faire pour réussir une acquisition et atteindre ses objectifs tout en évitant les pièges.



EN BREF

OFFENSIVE FORMATION EN CONSTRUCTION

Différentes mesures visant l'entrée sur les chantiers du plus grand nombre possible de personnes diplômées dans le cadre de l'Offensive formation en construction seront mises en place.

Ainsi, la Commission de la construction du Québec (CCQ) a élaboré un plan de promotion, qui est mis en œuvre avec la collaboration des établissements du réseau de l'éducation. Elle s'assure également de la rencontre des cohortes par les représentants

de l'industrie. L'organisation s'emploie par ailleurs à communiquer avec les employeurs pour les informer sur les manières de faire pour approcher la future main-d'œuvre.

La page « jechoisislaconstruction » a également été créée pour les finissants afin de leur présenter les principaux avantages de travailler dans l'industrie et la marche à suivre pour obtenir un certificat de compétence apprenti délivré par la CCQ. La Commission veillera à assurer le jumelage des employeurs

et des personnes pouvant exercer les métiers de charpentier-menuisier, d'opérateur de pelle et d'équipement lourd, de ferblantier ou de frigoriste.

Notons que la délivrance des certificats de compétence liés aux nouvelles attestations d'études professionnelles est rendue possible grâce aux démarches effectuées par le ministère du Travail et la Commission de la construction du Québec.

Source : Ministère du Travail

